
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 JUIN 1846.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Jean-Baptiste Cheneau.*

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Baptiste Cheneau est né à Baelen (province d'Anvers), le 19 vendémiaire an XI, d'un père français, préposé de douanes dans cette localité. Lors des événements de 1814, il suivit son père en France, et il exerça dans ce pays les fonctions de préposé de douanes, depuis 1822 jusqu'en 1828; cédant aux instances de sa mère, il vint en Belgique à cette dernière époque, et il entra au service de la douane du ci-devant royaume des Pays-Bas, le 11 août 1828; sa bonne conduite lui a valu un assez prompt avancement : après avoir passé par la 4^e et la 3^e classe de la douane, il obtint le grade de sous-brigadier et finalement celui de brigadier à Proven, arrondissement de Furnes, fonctions qu'il remplit encore aujourd'hui.

Le pétitionnaire a épousé une Française en 1834; trois enfants nés en Belgique sont issus de cette union; sa conduite est irréprochable, et les autorités consultées appuient sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
